



Atelier d'échanges sur des initiatives territoriales en nutrition-santé & alimentation durable

| 15 juin 2026 | ARS Ile-de France à Saint-Denis





TABLE RONDE N°1

Mettre en œuvre les politiques
nutrition-santé et alimentation
durable dans les territoires



Déclinaison opérationnelle de la SNANC et articulation avec le PNA

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

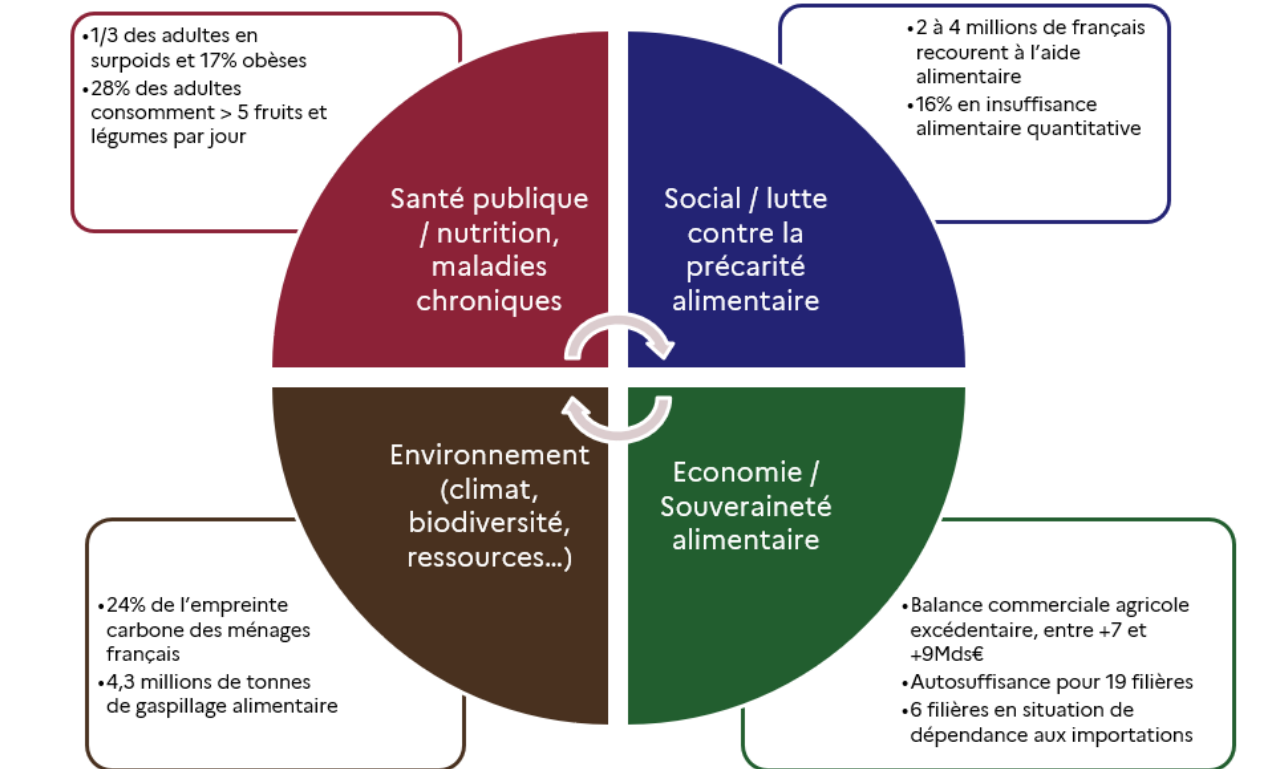


Cadrage institutionnel

Stratégie nationale pour l'alimentation, la
nutrition et le climat

Elaboration de la SNANC

Des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires



Présentation de la SNANC

Mettre en place une politique de l'alimentation interministérielle couvrant les enjeux de santé, sociaux, de souveraineté alimentaire et d'environnement, et l'orienter pour garantir un accès à une alimentation saine et durable en agissant sur les environnements alimentaires et l'évolution des régimes et des comportements alimentaires

Axe 1 : Assurer une gouvernance coordonnée des politiques en lien avec l'alimentation, la santé et l'environnement à toutes les échelles et agir à celle des territoires

Axe 2 : Garantir à tous l'accès à des environnements alimentaires et nutritionnels de qualité et durables

Axe 3 : Accompagner les comportements et les régimes alimentaires durables favorables à la santé et à l'environnement

Axe 4 : Développer la recherche, l'expertise et l'évaluation pour une transition des systèmes alimentaires

Les objectifs de la SNANC

ALLER VERS...

Des régimes alimentaires conformes aux repères du PNNS

Des produits durables de qualité (EGalim)

Une réduction du gaspillage alimentaire

... POUR ATTEINDRE...

Les objectifs généraux de santé publique (prévalence du surpoids et de l'obésité)

Les objectifs de lutte contre la précarité alimentaire

Les objectifs climatiques et de biodiversité

Les objectifs de souveraineté alimentaire

... AVEC 14 ACTIONS PHARES

Dont :

Faire des PAT des leviers de transition des territoires

Amplifier les actions en nutrition et améliorer l'environnement alimentaire et d'activité physique au sein des collectivités, des entreprises et des administrations publiques par le développement de la Charte d'engagements du PNNS

Le PNA 4, déclinaison opérationnelle de la SNANC

... pour la transition vers une alimentation saine et durable pour tous et la reconquête de la souveraineté alimentaire, en 4 axes

- Axe 1 : Une approche systémique et cohérente aux différentes échelles
- Axe 2 : Garantir à tous l'accès à des environnements alimentaires et nutritionnels de qualité et durables
- Axe 3 : Accompagner les comportements et les régimes alimentaires durables favorables à la santé et à l'environnement
- Axe 4 : Développer la recherche, l'expertise et l'évaluation pour une transition des systèmes alimentaires

La restauration collective et les PAT restent des leviers transversaux majeurs de la politique de l'alimentation et de la reconquête de la souveraineté alimentaire.

Une gouvernance pour une coordination partagée

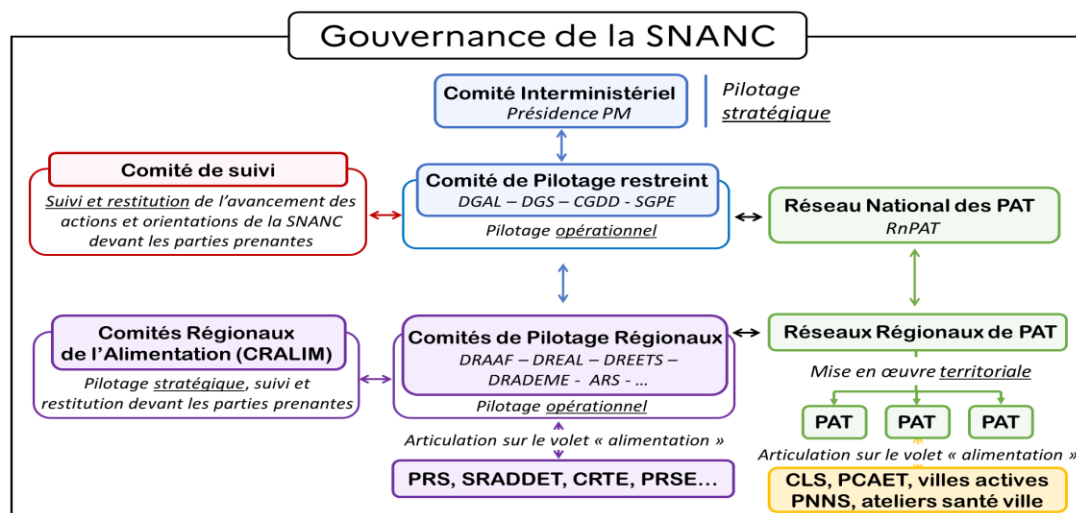
Assurer une gouvernance coordonnée des politiques en lien avec l'alimentation, la santé et l'environnement à toutes les échelles et agir à celle des territoires pour garantir des modalités de pilotage intégrant ces enjeux systémiques.

Au niveau national

Comité de pilotage stratégique

Comité de pilotage opérationnel

Comité de suivi



Au niveau régional

CRALIM (Comité Régional de l'Alimentation)

Instance opérationnelle pour la mise en œuvre des orientations de la SNANC : MISAL (Mission Inter-Services de l'Alimentation)



Mise en œuvre de la SNANC dans les territoires

Comment mettre en œuvre ces politiques sur les territoires ?



Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

- ⇒ Des leviers d'action pour une transition agro-écologique et une alimentation saine, durable et de qualité accessible pour tous
- ⇒ Un outil opérationnel au service des enjeux systémiques et transversaux de la SNANC
- ⇒ Un dispositif concret, avec et pour les acteurs de vos territoires, à disposition du déploiement de vos politiques publiques

Qu'est-ce qu'un PAT ?

Définition - Articles L. 1 et L. 111-2-2 du code rural et de la pêche maritime

- Projet **collectif** visant à :
 - rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs et à,
 - développer une agriculture durable ainsi qu'une alimentation de qualité sur un territoire donné.
- Deux niveaux de **reconnaissance officielle** (ou labellisation) sont possibles suivant l'état d'avancement du projet
 - niveau 1 : projets émergents. Attribution pour une période de 3 ans (non renouvelable, passage ensuite en niveau 2).
 - niveau 2 : projets opérationnels dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'un plan d'actions, piloté par une instance de gouvernance établie. Attribution pour une période de 5 ans (renouvelable).

Le paysage francilien des PAT

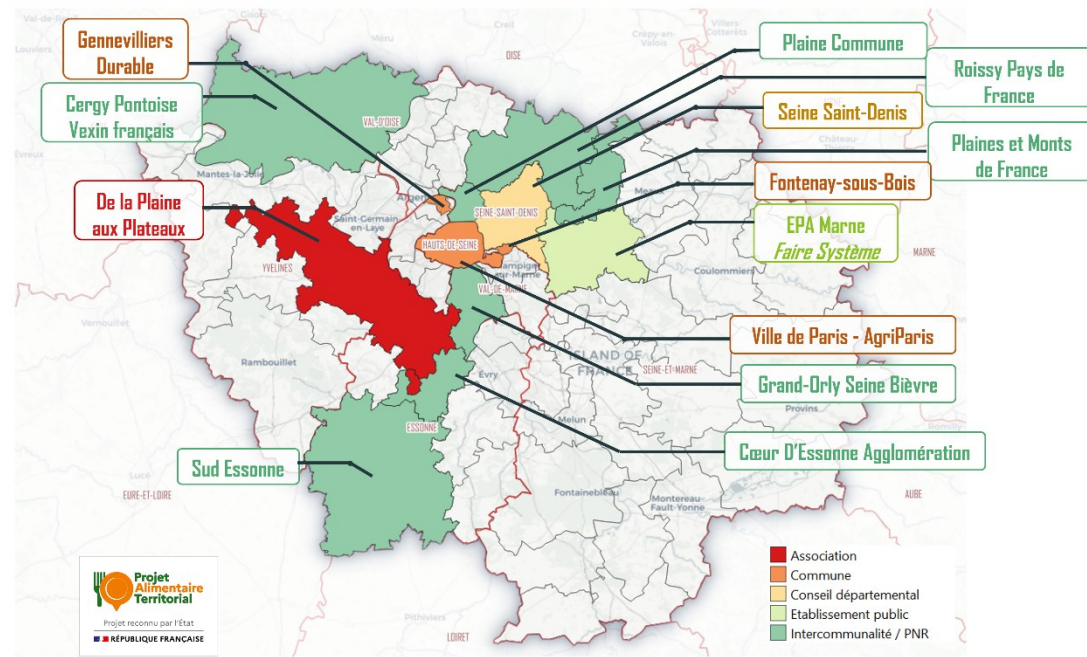
13 PAT labellisés

• Niveau 1

- Grand Orly Seine Bièvre
- Cœur d'Essonne Agglomération

• Niveau 2

- Ville de Paris
- Plaine Commune
- Cergy Pontoise Vexin français
- Département de la Seine-Saint-Denis
- Plaines et Monts de France
- Gennevilliers
- Fontenay-sous-Bois
- Plaine aux Plateaux
- Sud Essonne
- EPA Marne
- Roissy Pays-de-France



Les enjeux des PAT

- Approche systémique
Agir sur toutes les dimensions de l'alimentation

- Démarche transversale
Coopérer avec tous les acteurs du système alimentaire

- Mode participatif
Consulter et être au plus près des habitants

- Action de proximité
Intervenir à l'échelle territoriale

Pour en savoir plus :

Site DRIAAF : <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.rie.gouv.fr/>

Portail France PAT : <https://france-pat.fr/>



L'exemple de nutri'activ

Focus sur les enjeux systémiques et la santé

L'expérimentation nutri'activ, un exemple de projet qui illustre les orientations données par la SNANC

Pourquoi ?

- Un partenariat et une gouvernance coordonnée DRIAAF et ARS IDF avec une mobilisation commune sur les enjeux alimentation et santé
- Une approche systémique et transversale avec un focus santé et un investissement sur le décloisonnement des services et l'implication de tous les acteurs pour partager une culture commune et s'articuler pour mieux agir
- Une mutualisation et une réflexion sur la répliquabilité pour rendre l'investissement efficient
- Un appui sur les levier du PAT et du CLS qui sont facilitateurs dans l'interconnexion des services, des acteurs et des enjeux

Focus sur les enjeux de réduction des inégalités de santé et de lutte contre la précarité alimentaire

Vulnérabilités socio-économiques =

Risque élevé de vivre avec une ou plusieurs maladies chroniques en lien avec l'alimentation et la sédentarité

Risque élevé de précarité alimentaire

→ Rôle majeur des politiques nutritionnelles dans la réduction des inégalités de santé

- Forte prévalence en IDF des maladies chroniques en lien avec l'alimentation et la sédentarité avec un gradient social élevé
- Gouvernance de la nutrition complexe →
 - Difficultés pour les villes de développer une approche systémique nutrition santé et alimentation durable
 - Multiplicité d'actions menées sur un même territoire sans pilotage global
 - Actions autour de l'alimentation durable en direction de publics à forte prévalence de maladies liées à la nutrition

Importance de l'interconnaissance, du partenariat entre acteurs de l'alimentation durable et de la nutrition santé

- Facilite l'orientation des publics de la fourche à la fourchette, à la prévention nutrition santé et aux soins, et vice et versa
- Favorise l'accès au système de santé et aux droits
- Si pas d'orientation vers la santé = perte de chance

Lutter contre les maladies chroniques

= Lutter contre la précarité alimentaire

Une seule politique publique ne suffit pas pour lutter contre la précarité alimentaire :

- Mise en place de programme nutrition santé et alimentation durable diversifié, coordonné et ancré dans le quotidien et réalités des publics = renforce leurs compétences
- Nécessité d'une approche pluridisciplinaire, ancrée dans les territoires de vie des populations et surtout adaptée aux spécificités et besoins des publics en vulnérabilités socio-économiques

ARS IDF Nutrition : focus sur le dispositif régional d'accompagnement des territoires, acteurs et habitants : formations-action régionale nutrition à proposer aux territoires et acteurs structurés

PRS 3 : Développer une culture commune et une approche systémique de la nutrition sur les territoires

1. Outils d'accompagnement des villes

→ Soutenir les territoires en impulsant des projets et des outils favorisant la transversalité et la mise en place de projet systémique nutrition

2. Outils d'aller vers les publics

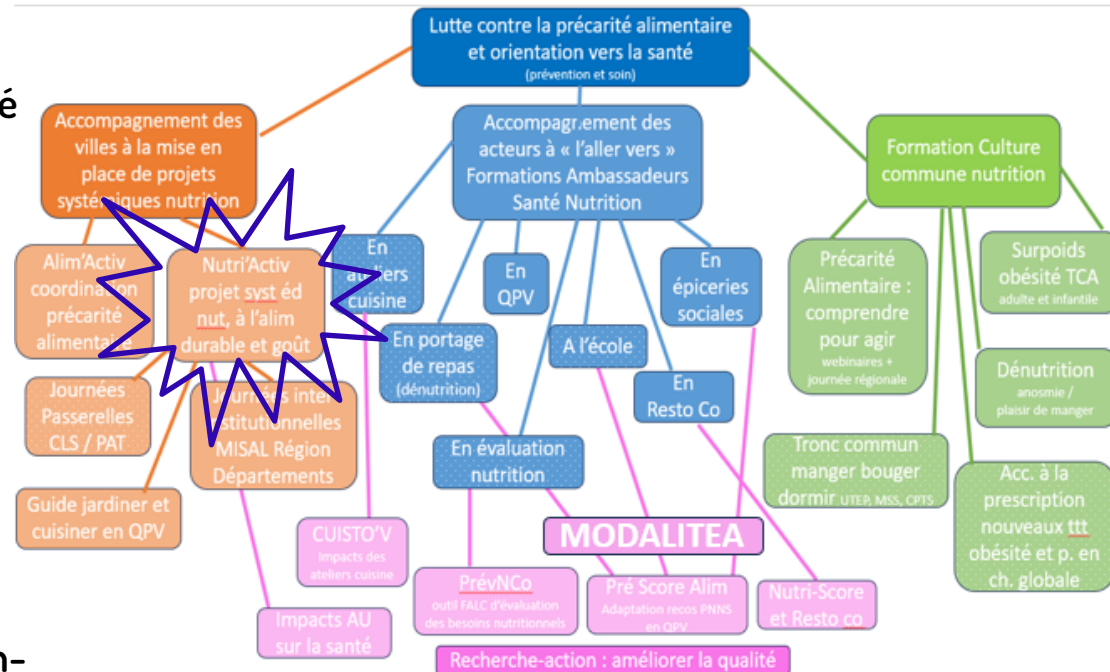
→ Formations-actions :

Ambassadeur Nutrition Santé

3. Outils d'accompagnement des acteurs sur des repères communs autour de la nutrition :

→ Co-construction de formation ou formation-action à partir de besoins de santé publique :

Culture commune nutrition



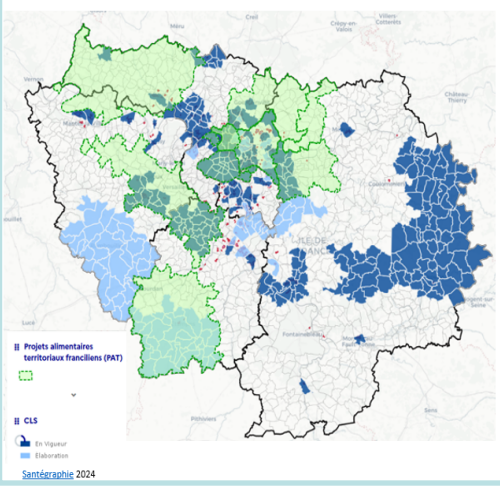
De la recherche et de l'expérimentation à la formation-action

ARS IDF Nutrition : levier d'action : repérer les coordinations nutrition-santé et alimentation durable

Importance de repérer :

- ❖ Les coordinations et dispositifs existants : CLS, PAT, coopératives d'acteurs, CPTS, réseaux de santé, MSS ...
- ❖ Les lieux de pédagogie : Approvisionnement : épiceries sociales, achats groupés, VRAC, tiers-lieux, resto co, jardin...
- ❖ Les outils facilitants : éducation au goût, médiation santé ...

Territoires structurés en PAT et CLS en IDF - 2024



Des coordinations locales existent : outil de mobilisation structuré incluant services des collectivités, associations, professionnels ...
 En IDF :
 • 12 PAT
 • 88 CLS dont 2/3 avec un axe nutrition

En 2025-26 : Projet Passerelle PAT / CLS : (Maison de l'Alimentation et de la Nutrition GE, MGP/ Chambre d'agriculture/ animation CLS ; ARS, DRIAAF, 2025)

Interconnaissance et développement de la coopération
 Améliorer la prise en compte de la santé dans les PAT et la transversalité des politiques publiques alimentaires :
 à destination des coordinateurs PAT et CLS, des animations régionales PAT et CLS et des référents DD ARS nutrition et CLS

- Renforcer les compétences et les connaissances des coordinateurs des PAT en promotion de la santé et sur la tridimensionnalité de l'alimentation
- Renforcer l'interconnaissance des coordinateurs entre les projets CLS et PAT IDF en matière d'alimentation santé
- Renforcer les coopérations des coordinateurs entre les projets CLS /PAT IDF en matière d'alimentation santé
- Identifier freins, leviers et plus-value de la transversalité CLS-PAT, auprès des PAT IDF
- Renforcer l'implication des partenaires ARS, DRIAAF, DRIHL, ADEME région et département dans l'articulation CLS/ PAT en IDF
- Présenter l'étude sur les freins et leviers et axes de coopération PAT/ CLS qui servira de base à l'évaluation des coopérations CLS/PAT 26

Dispositif Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

91 CPTS en IDF

Objectifs : regrouper les professionnels de santé d'un même territoire qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

- Améliorer l'accès aux soins dont médecin traitant et soins non programmés
- Organiser des parcours pluri professionnels autour du patient
- Développer des actions territoriales de prévention
- Améliorer la qualité et la pertinence des soins
- Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

10 CPTS avec une mission prévention nutrition / obésité / risque cardio-vasculaire

CPTS avec des missions en lien avec la nutrition :

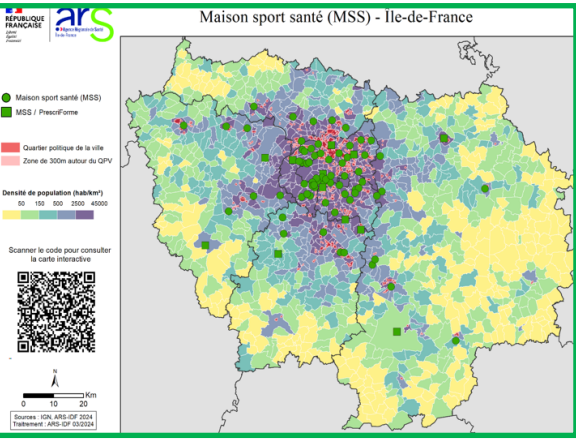
- Mission en faveur du développement des actions territoriales de prévention**
 - 10 : Nutrition/Obésité/Risque CV
 - 38 : Sport Santé
 - 27 : Dépistage/prévention Addictologie/Usage écran
 - 25 : Diabète
 - 70 : Dépistage des cancers
 - 2 : Maladies cardio-vasculaires
 - 11 : Éducation thérapeutique du patient (ETP)
- Mission en faveur de l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient**
 - 24 : Hypertension artérielle / risque cardio-vasculaires / Insuffisance cardiaque
 - 30 : Prise en charge des parcours complexes / chroniques

Dispositif Maisons Sport Santé (MSS)

87 MSS en IDF dont 49 en QPV

Objectifs : offrir un accès à une Activité Physique et Sportive au quotidien à tous les moments de la vie

- Informer sur les bienfaits de la pratique régulière d'une APS
- Informer sur les offres d'APS de proximité adaptées aux besoins
- Evaluer les capacités physiques et élaborer un programme Sport-Santé personnalisé en lien avec des professionnels qualifiés



DD	MSS	QPV
75	11	1
77	11	6
78	8	3
91	7	5
92	19	8
93	11	11
94	14	10
95	6	5

Territoires structurés : Les coopératives d'acteurs nutrition CA

	Localisation	Thématique
77	Montereau-Fault-Yonne	Périnatalité
78	CA Saint-Quentin en Yvelines	Parcours de santé/ droits/ réinsertion sociale des publics invisibles
78	Mantois	Précarité
91	Evry	Santé des jeunes
91	Saclay	Etudiants précaires
92	Parvis La Défense	Publics en errance
94	Bois l'Abbé, Champigny sur Marne	Sport Nutrition Santé 4-12 ans
94	Projet 94	Plateforme santé mentale
95	95 Est	Périnatalité
95	95 Est : Gonesse, Garges Lès Gonesse, Villiers Le Bel, Goussainville, Sarcelles	Nutrition 3-7 ans
95	Argenteuil	Nutrition périnatalité